

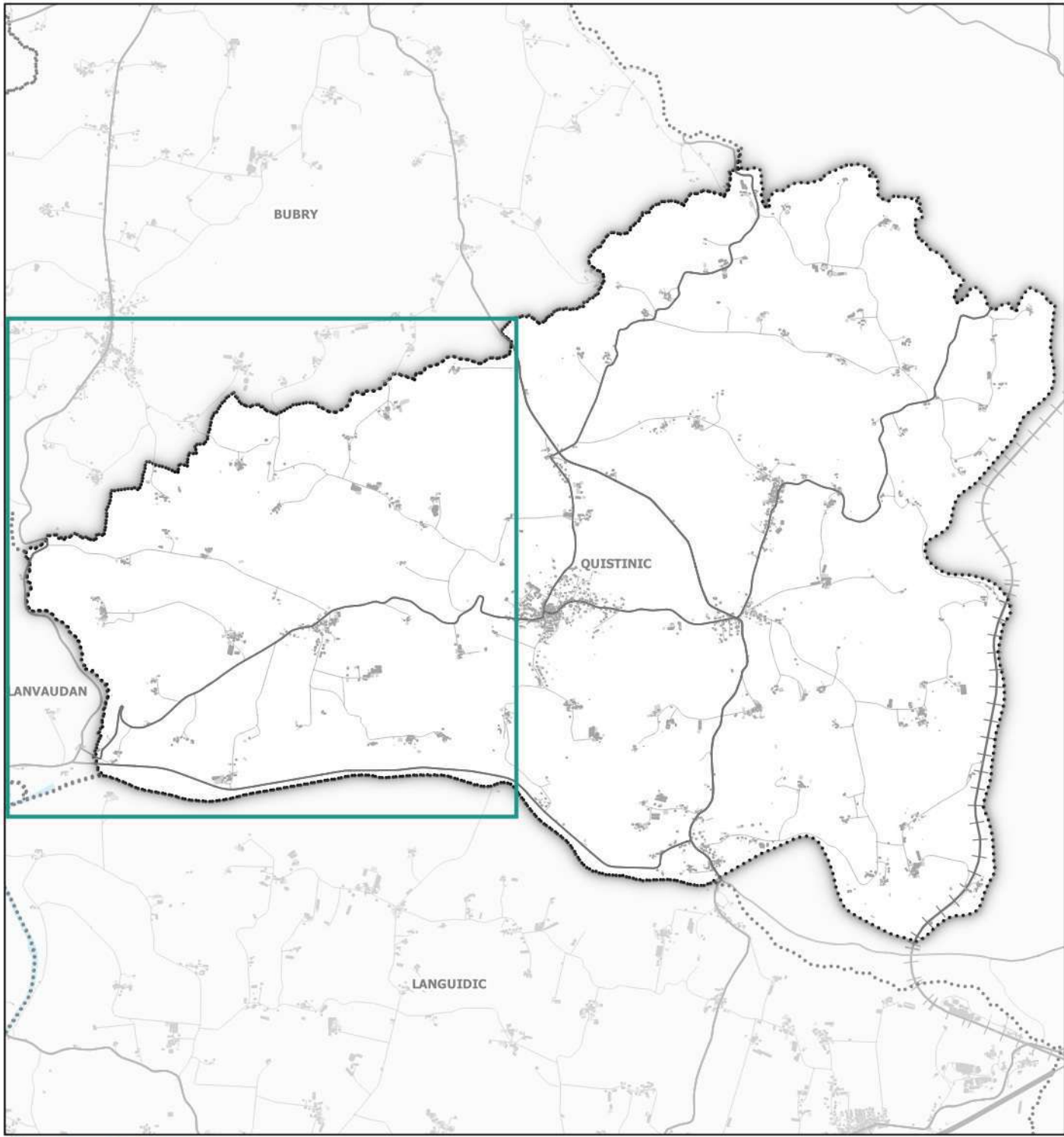
COMMUNE DE QUISTINIC
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé le 19 décembre 2019
Modifié (modification simplifiée n°1) le 06 mai 2025

Modification simplifiée n°1



PLAN A

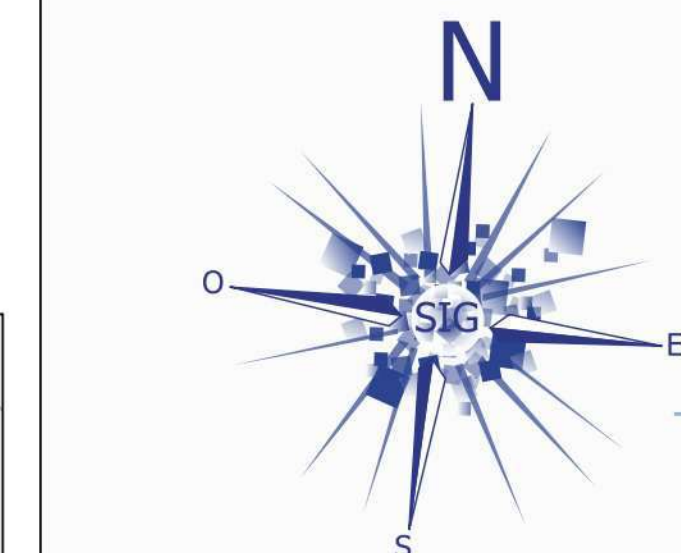


Echelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du
06 mai 2025
Le Maire,
Antoine PICHON



Antoine PICHON



Envoyé en préfecture le 22/05/2025
Reçu en préfecture le 22/05/2025
Publié le 02/06/2025
ID : 056-215001861-20250506-2025_021-DE

N°	Destination de l'emplacement réservé	Bénéficiaire
8	SMS La Source	Commune de Quistinic
4	Mobilisation d'un logement vacant	Commune de Quistinic
7	SMS Korrigans	Commune de Quistinic
5	Mobilisation d'un logement vacant	Commune de Quistinic
2	Sécurisation du carrefour de Kergroix entre les RD 3 et 156	Commune de Quistinic

Légende

Destination du zonage

- Secteurs Ua
- Secteurs Ub et Uc
- Autres secteurs U
- Secteurs à urbaniser (AU, 1AU, 2AU)
- Secteurs urbanisés d'activités (Ui, Up)
- Secteurs d'équipements en franges urbaines (Ae, Ne)
- Secteurs agricoles (A)
- Secteurs naturels (N)
- Secteurs forestiers (Nf)
- Zones humides (Nzh-Azh)

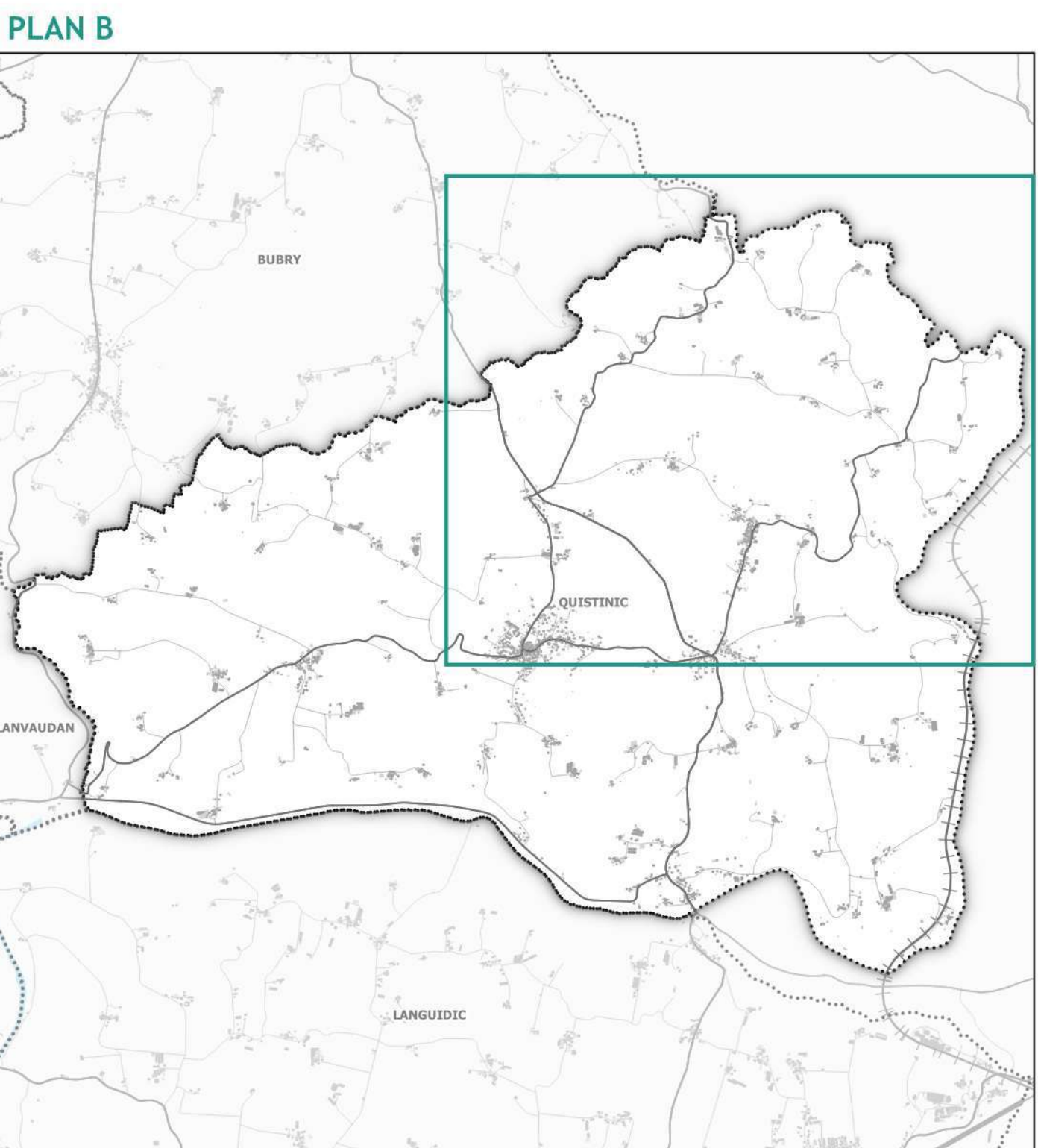
Environnement

- Cours d'eau
- Plan d'eau

Prescriptions

- Bâtiments susceptibles de changer de destination
- Diversité commerciale à protéger ou à développer
- Marge de recul aux cours d'eau
- Marge de recul aux voiries
- Emplacement réservé
- Linéaire commercial à protéger ou à développer
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Emplacement réservé logement social / mixité sociale
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Centralité commerciale à protéger ou à développer

0 500 1 000 m

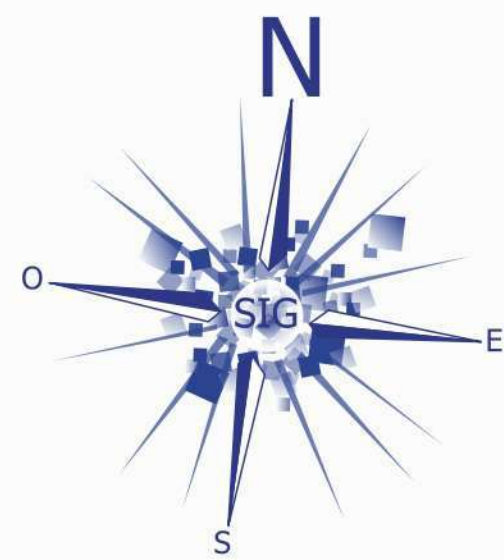


Echelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du
06 mai 2025
Le Maire,
Antoine PICHON



PLU 2019 - Modifié (modification simplifiée n° 1) le 06 mai 2025



Légende

Destination du zonage

- Secteurs Ua
- Secteurs Ub et Uc
- Autres secteurs U
- Secteurs à urbaniser (AU, 1AU, 2AU)
- Secteurs urbanisés d'activités (Ui, Up)
- Secteurs d'équipements en franges urbaines (Ae, Ne)
- Secteurs agricoles (A)
- Secteurs naturels (N)
- Secteurs forestiers (Nf)
- Zones humides (Nzh-Azh)

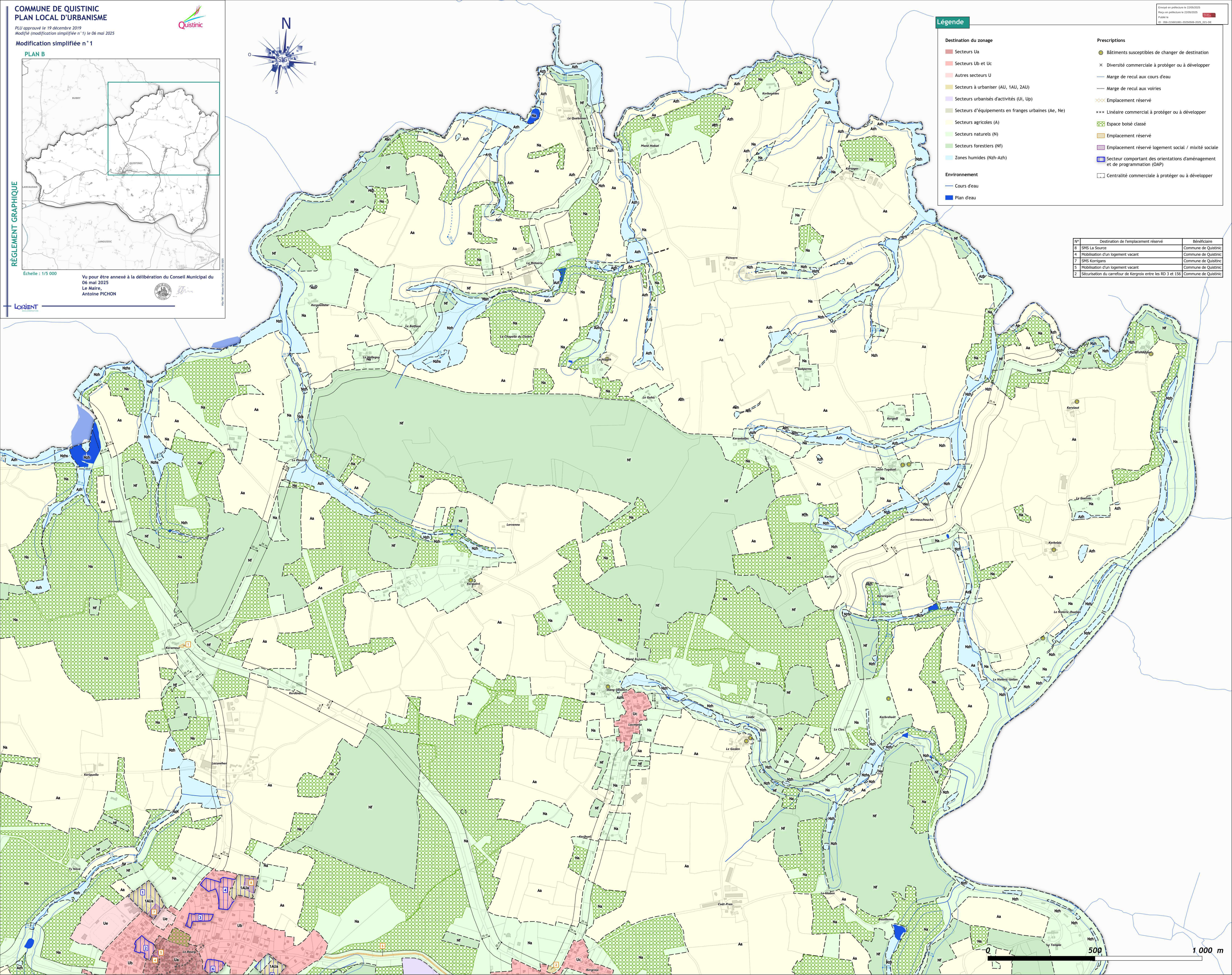
Environnement

- Cours d'eau
- Plan d'eau

Prescriptions

- Bâtiments susceptibles de changer de destination
- Diversité commerciale à protéger ou à développer
- Marge de recul aux cours d'eau
- Marge de recul aux voiries
- Emplacement réservé
- Linéaire commercial à protéger ou à développer
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Emplacement réservé logement social / mixité sociale
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Centralité commerciale à protéger ou à développer

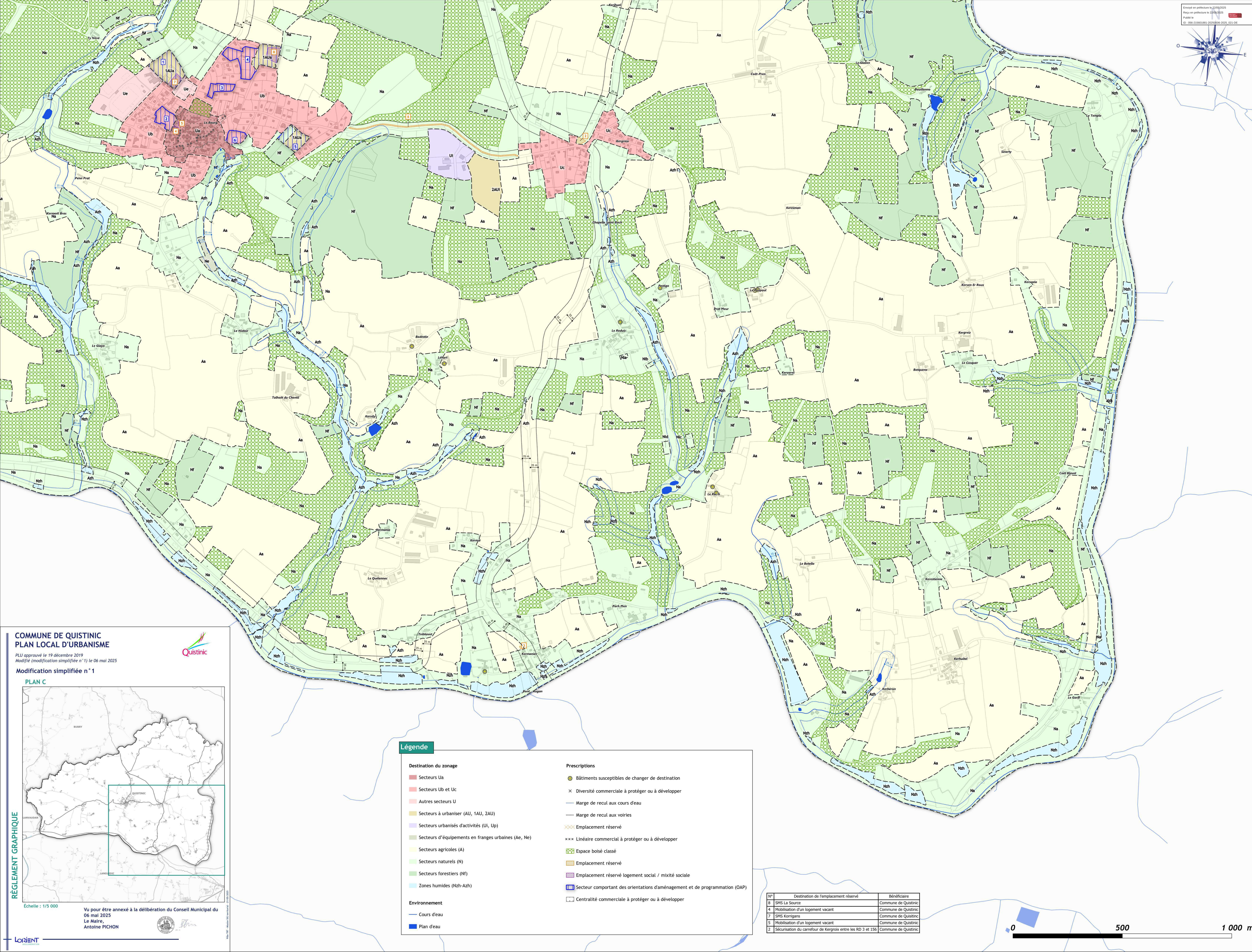
N°	Destination de l'emplacement réservé	Bénéficiaire
8	SMS La Source	Commune de Quistinic
4	Mobilisation d'un logement vacant	Commune de Quistinic
7	SMS Korrigan	Commune de Quistinic
5	Mobilisation d'un logement vacant	Commune de Quistinic
2	Sécurisation du carrefour de Kergroix entre les RD 3 et 156	Commune de Quistinic



0

500

1 000 m

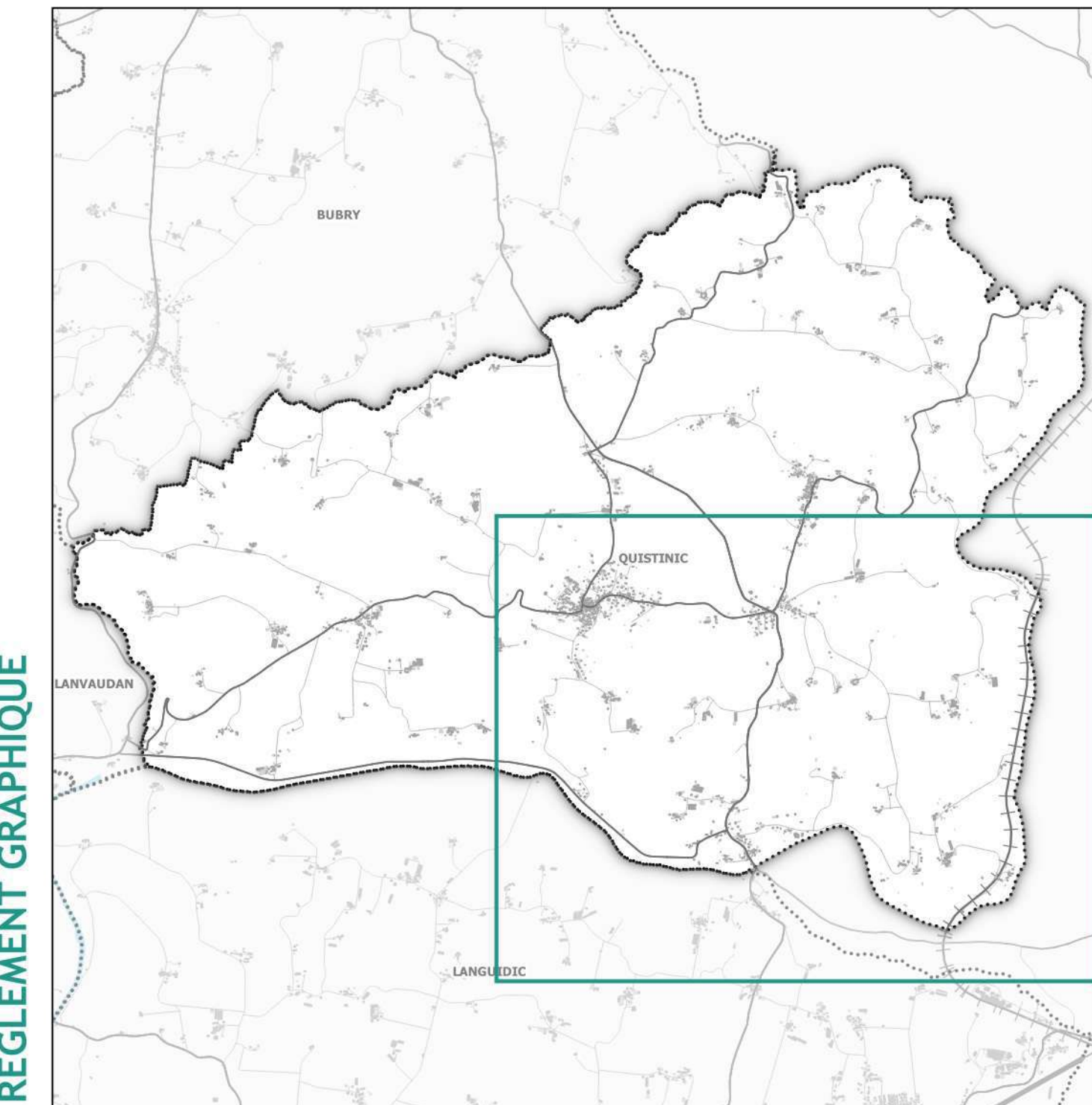


COMMUNE DE QUISTINIC
PLAN LOCAL D'URBANISME
PLU approuvé le 19 décembre 2019
Modifié (modification simplifiée n°1) le 06 mai 2025



Modification simplifiée n°1

PLAN C



Echelle : 1/5 000
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du
06 mai 2025
Le Maire,
Antoine PICHON



Légende

- Destination du zonage**

 - Secteurs Ua
 - Secteurs Ub et Uc
 - Autres secteurs U
 - Secteurs à urbaniser (AU, 1AU, 2AU)
 - Secteurs urbanisés d'activités (Ui, Up)
 - Secteurs d'équipements en franges urbaines (Ae, Ne)
 - Secteurs agricoles (A)
 - Secteurs naturels (N)
 - Secteurs forestiers (Nf)
 - Zones humides (Nzh-Azh)

Environnement

 - Cours d'eau
 - Plan d'eau
- Prescriptions**

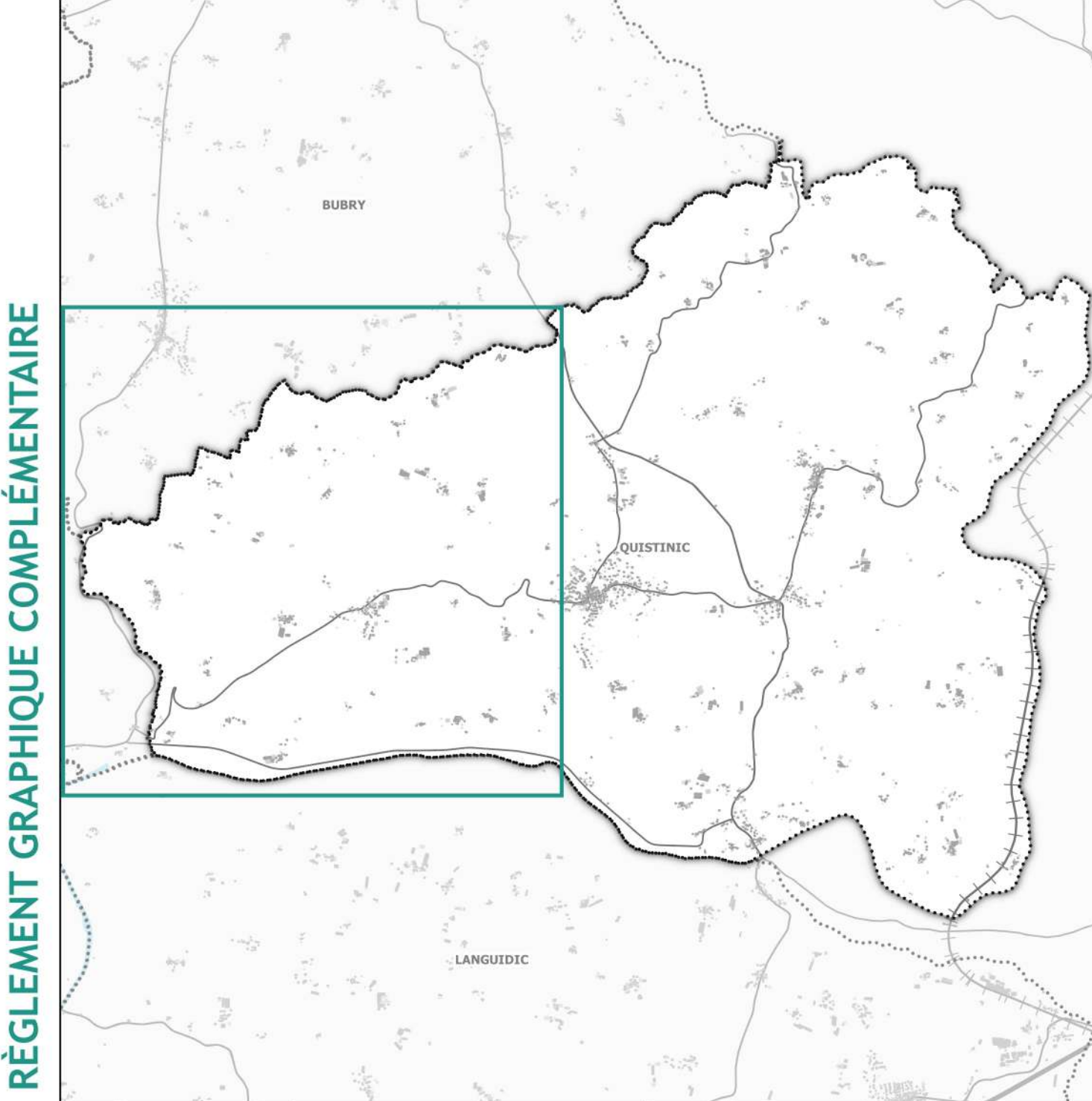
 - Bâtiments susceptibles de changer de destination
 - Diversité commerciale à protéger ou à développer
 - Marge de recul aux cours d'eau
 - Marge de recul aux voiries
 - Emplacement réservé
 - Linéaire commercial à protéger ou à développer
 - Espace bois classé
 - Emplacement réservé
 - Emplacement réservé logement social / mixité sociale
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 - Centralité commerciale à protéger ou à développer

N°	Destination de l'emplacement réservé	Bénéficiaire
8	SMS La Source	Commune de Quistinic
4	Mobilisation d'un logement vacant	Commune de Quistinic
7	SMS Kergroix	Commune de Quistinic
5	Mobilisation d'un logement vacant	Commune de Quistinic
2	Sécurisation du carrefour de Kergroix entre les RD 3 et 156	Commune de Quistinic

0

500

1 000 m



Échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 06 mai 2025
Le Maire,
Antoine PICHON



Légende

Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural au titre du L151-19

■ Petit patrimoine

— Cône de vue

Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre écologique au titre du L151-23

▲ Arbre remarquable

— Talus ou haie à préserver

■ Vergers et jardins partagés

■ Landes

■ Boisement à préserver

Autre prescription

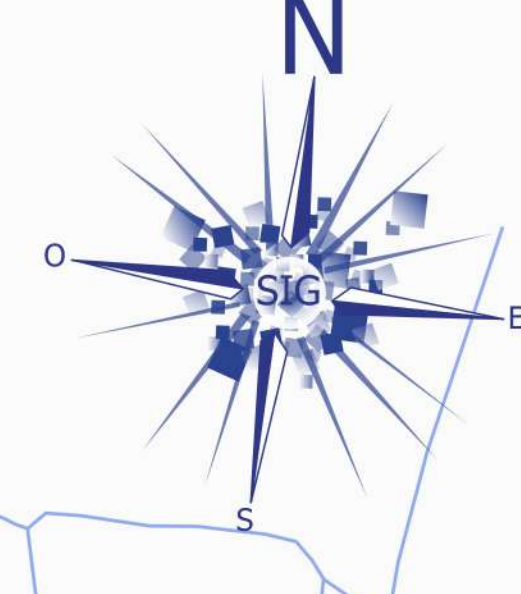
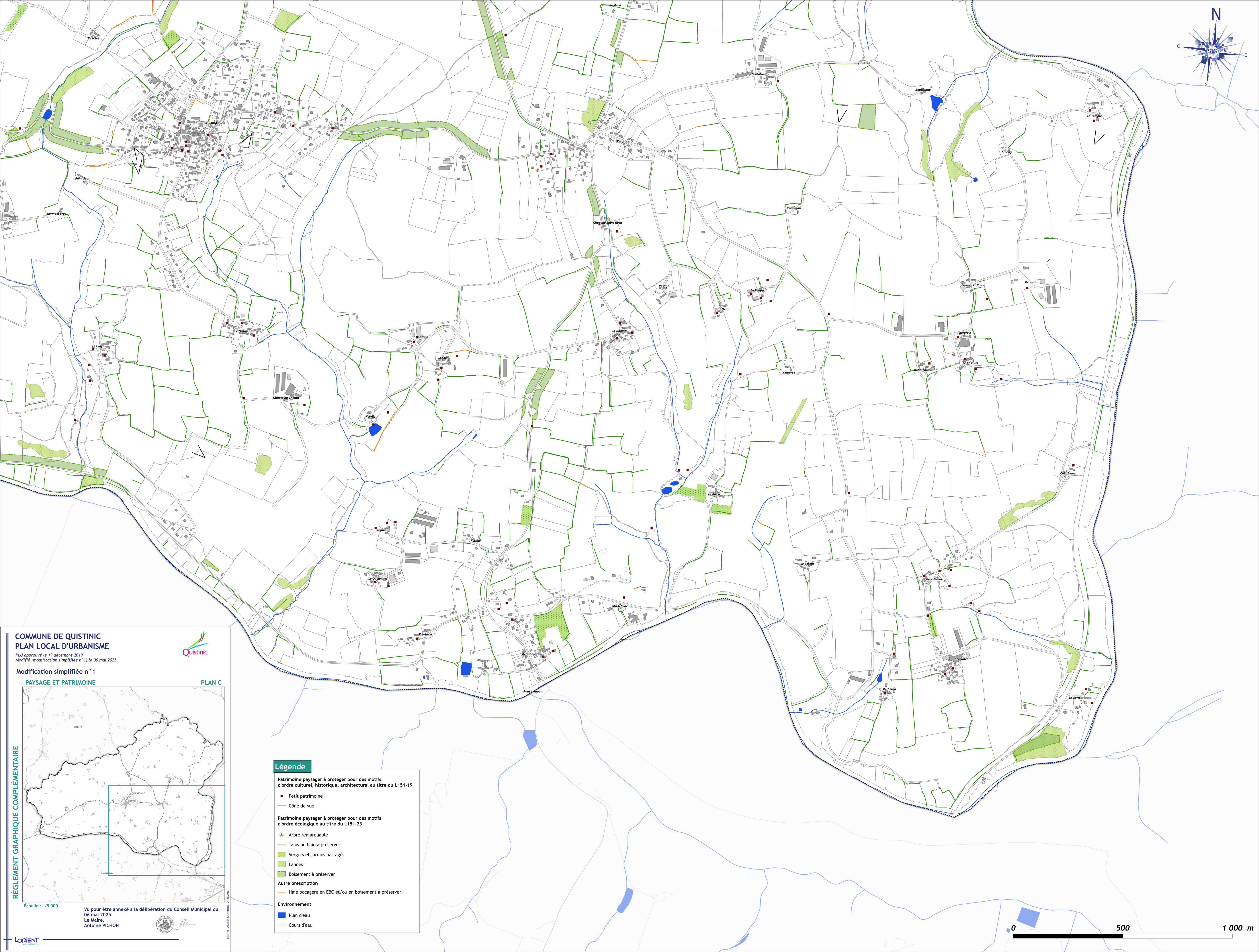
— Haie bocagère en EBC et/ou en boisement à préserver

Environnement

■ Plan d'eau

— Cours d'eau

0 500 1 000 m



COMMUNE DE QUISTINIC

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé le 19 décembre 2019

Modifié (modification simplifiée n° 1) le 06 mai 2025

Modification simplifiée n° 1

PAYSAGE ET PATRIMOINE

PLAN C

Echelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 06 mai 2025

Le Maire,

Antoine PICHON

Légende

Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural au titre du L151-19

Petit patrimoine

Cône de vue

Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre écologique au titre du L151-23

Arbre remarquable

Talus ou haie à préserver

Vergers et jardins partagés

Landes

Boisement à préserver

Autre prescription

Haie bocagère en EBC et/ou en boisement à préserver

Environnement

Plan d'eau

Cours d'eau